

Vos questions / nos réponses

## acros

Par [Profil supprimé](#) Postée le 06/01/2017 23:20

je voulais savoir les aides accorde aux personnes comme acros aux jeux dargent comme moi

---

**Mise en ligne le 09/01/2017**

Bonjour,

Il existe des consultations gratuites et confidentielles ouvertes aux personnes dépendantes aux jeux d'argent. Ces consultations se trouvent dans des CSAPA (Centre de Soins et d'Accompagnement, de Prévention en Addiction). Ce sont des structures spécialisées dans le traitement des dépendances et où y exerce une équipe pluridisciplinaire composée de médecins, psychiatres psychologues, travailleurs sociaux, infirmiers, ..... Ainsi en tant que joueur, vous pourriez y bénéficier d'un accompagnement répondant certainement aux difficultés que vous rencontrez (psychologiques, financières, familiales, ..... ) et qui vous amène à nous contacter aujourd'hui.

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées des CSAPA les plus proches de chez vous.

Sachez également qu'il existe une possibilité de vous faire interdire de jeux en ligne (sites légaux français) et dans tous les casinos de France. Cette mesure est valable pour 3 ans, reconductible automatiquement si vous n'effectuez aucun démarche ou supprimable au bout de 3 ans. Elle doit se faire après une prise de rendez-vous au sein du service central des courses et jeux qui se trouvent au sein de la police judiciaire. Le correspondant de votre département, à contacter se trouve à Bayonne et est joignable au 05 59 46 23 00.

Si vous avez d'autres questions ou pour toutes précisions, n'hésitez pas à contacter nos conseillers soit par téléphone au 09 74 75 13 13, tous les jours de 8h à 2h du matin ou par chat via notre site internet [www.joueurs-info-service.fr](http://www.joueurs-info-service.fr), tous les jours de 14h à 2h.

Cordialement

---

## **Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :**

---

### **Service d'addictologie : Les Chemins de la Lande**

**644 route de Toulouse  
65308 LANNEMEZAN**

**Tél : 05 62 99 56 56**

**Site web : [www.ch-lannemezan.fr](http://www.ch-lannemezan.fr)**

**Secrétariat : Du lundi au vendredi 9h-12h30/13h-17h**

**Accueil du public : Du lundi au vendredi 9h-12h30/13h-17h**

**[Voir la fiche détaillée](#)**

### **CASA 65 : Centre d'Accueil et de Soin en Addictologie : CSAPA**

**13 rue Gaston Manent  
65000 TARBES**

**Tél : 05 62 93 66 34**

**Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 16h30 sur rendez-vous Le jeudi de 11h30 à 19h00 sur rendez-vous**

**Consultat° jeunes consommateurs : Sur rendez-vous avec ou sans l'entourage, du lundi au jeudi de 9h à 16h30 au CSAPA Permanences dans plusieurs établissements scolaires**

**Substitution : Démarrage possible de la Méthadone avec délivrance quotidienne jusqu'à autonomie du patient, puis relais en pharmacie - délivrance pour les usagers sans couverture sociale.**

**[Voir la fiche détaillée](#)**

### **Association Addictions France - CSAPA 65**

**65, rue Georges Lassalle  
65000 TARBES**

**Tél : 05 62 93 73 82**

**Site web : [addictions-france.org](http://addictions-france.org)**

**Accueil du public : Lundi 13h30-18h30, Mardi Mercredi Vendredi 9h30-12h/13h-18h30, Jeudi 9h30-12h/13h-18h30**

**Secrétariat : Lundi 13h30-18h30, Mardi Mercredi Vendredi 9h30-12h/13h-18h30, Jeudi 9h30-12h/13h-18h30**

**[Voir la fiche détaillée](#)**